



# HABILITATION ELECTRIQUE DE NIVEAU BC – BC (Chargé de Consignation)

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable (Articles R.4544-9 et 10 du Code du Travail). Le titre d'habilitation est délivré par l'employeur en se basant sur l'avis du formateur.

L'habilitation BC permet la consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique en basse tension (chargé de consignation).

## Durée de la formation :

- Formation initiale : 21 heures sur 3 jours
- Formation continue : 14 heures sur 2 jours

## Effectif :

- INTRA : 10 personnes maximum

## Public :

- Tout électricien chargé d'assurer des consignations sur des ouvrages électriques BT
- Chargé de consignation

## Prérequis :

- Comprendre et parler le français.
- Posséder des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

## Accessibilité :

- Cette formation pourra être adaptée aux personnes présentant un handicap.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques basse tension.

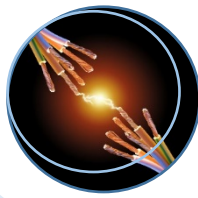
## COMPETENCES DEVELOPPEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur une installation électrique
- Respecter les prescriptions de la norme UTE lors des opérations de consignation
- Adopter la conduite à tenir en cas d'accident

## **CONTACT :**

France Prévention Secourisme  
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER  
France MARQUE – Gérante  
06 27 22 65 58 / france@fps95.com



## CONTENU



### Réglementation :

- Art. R4544-9 et 10 CT
- Norme UTE C18-510

### Méthodes pédagogiques :

- Exposé et échanges puis travaux pratiques.

### Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, valises pour simulation avec équipements et accessoires électriques, outils sécurisés, équipements de protection individuelle contre le risque électrique, affichages divers...
- L'accès à un tableau électrique sera nécessaire pour l'évaluation pratique

### Encadrement :

- Formateur en habilitation électrique.

### Evaluation :

- Epreuve théorique sur les savoirs sous forme de questionnaires (20 questions au minimum)
- Epreuve pratique sur le savoir-faire avec au minimum une mise en situation de consignation en une étape.

### Attribution finale :

- Attestation de formation
- Attestation de présence
- Rapport de formation
- Avis du formateur remis pour chaque stagiaire permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

### Renouvellement :

Tous les 3 ans selon la norme UTE C 18-510.

### Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à [france@fps95.com](mailto:france@fps95.com) minimum 15 jours avant la formation

### CONTACT :

France Prévention Secourisme  
9 rue Denis Papin - 95280 JOUY-LE-MOUTIER  
France MARQUE - Gérante  
06 27 22 65 58 / [france@fps95.com](mailto:france@fps95.com)

- Les **effets** du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlures, ...)
- Les différents **domaines de tension**, les zones d'environnement et leurs limites
- Les **habilitations électriques** et leur exploitation
- La **limite du champ d'intervention** de l'habilitation électrique BC
- Les opérations électriques dédiées au **chargé de consignation**
- Les **accidents électriques** (contacts directs et indirects, court-circuit...)
- Les différents **types d'installations** et ouvrages électriques
- Les **personnes intervenantes** et leur rôle (chargé de consignation, chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux, exécutant)
- Le **matériel électriques** et les équipements de protection collective et individuelle
- La **mise en sécurité d'un circuit** (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et vérification d'absence de tension.
- Les **principes de la consignation** et déconsignation en basse tension
- Les **documents** utilisés lors de la consignation (attestation de consignation en une et deux étapes...)
- La **conduite à tenir en cas d'accident** d'origine électrique (traumatisme corporel, incendie...)

### Pratique :

- Réalisation de **travaux pratiques** de consignation sur une installation électrique en basse tension